#### REPUBLIQUE FRANCAISE

# DEPARTEMENT DE LA LOZERE

### COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

# OBJET: Attribution d'une subvention exceptionnelle à

exceptionnelle à l'Association Rugby Club Mende

Nombre de Conseillers Communautaires :

en exercice : 28présents à la séance : 21

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 20 mai 2022

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance : 13 juin 2022

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non

Publié le Le Président, EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 30 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente du mois de mai, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents: MM. Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, Laurent TOIRON 6ème Vice-Président Mme Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etaient représentés**: Mme Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente (Benoit VALARIER), MM. David FOLCHER (Philippe MARTIN), Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), Xavier SOUCHON (Stéphanie PASI), Mme Aurélie MAILLOLS (Elizabeth MINET-TRENEULE), Conseillers Communautaires.

Etaient absents: MM. Laurent SUAU Président, Vincent MARTIN.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Stéphanie PASI ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Alain COMBES Conseiller Communautaire expose:

Le Rugby Club de Lozère organise différents stages sportifs durant les vacances scolaires ainsi que l'organisation des rassemblements des joueurs lozériens à partir de la catégorie M14 sous une seule et même équipe gérée par le club.

Afin de soutenir le Rugby Club de Lozère dans la réalisation de ces stages, la Communauté de Communes «Cœur de Lozère» souhaite apporter son soutien au Rugby Club de Lozère au titre de sa compétence «Mise en place d'une politique sportive à l'échelle communautaire».

# Il est proposé:

- d'**ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Rugby Club Lozère
- d'**AUTORISER** Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des démarches et à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision
- d'INSCRIRE les crédits nécessaires à l'exercice 2022

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme, Mende, le 31 mai 2022 Le Président, Laurent SUAU